



[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

## Chronique N° 7 du 25 juin 2015

### Le Rhône

Le 4 juin dernier, j'étais invité par EDF à assister aux Quatrièmes Rencontres du Bassin Rhône Méditerranée à Montélimar. Une journée très consensuelle de satisfaction générale. Seule ma petite intervention a joué le rôle du grain de sable : bien que, l'animateur me trouvant un peu long, je n'aie pu exposer qu'une partie de ce que je tenais à faire savoir.

Avant de vous donner le contenu de cette intervention, je dois préciser que je suis particulièrement attaché au sort réservé à notre fleuve Rhône : quand on est né à quelques dizaines de mètres de ses rives, que l'on y a pêché, chassé, que l'on s'y soit baigné, que l'on ait fait la course marinière en barque à Sablons, etc., on ne peut que s'intéresser à ce qu'on lui fait subir.

-----

Pour moi, deux mots sont particulièrement galvaudés lorsqu'on nous parle d'aménagement ou de « réhabilitation » du Rhône : Réappropriation et Concertation.

- Réappropriation :

C'était un des objectifs et un axe de communication du Plan Rhône : « la réappropriation du Rhône par les riverains ». Pour moi, c'est une fumisterie. Avec les aménagements et la Réserve de La Platière, le Rhône a été confisqué par la CNR, EDF, la Réserve Naturelle et autres acteurs, scientifiques compris. Il n'y a plus de place pour la population. Tout est fait pour que le moins de riverains possible ne vienne perturber un milieu qui est devenu un « immense laboratoire en plein air » : C'est le terme utilisé dans le documentaire « la renaissance d'un fleuve » diffusé sur Arte en début d'année. D'ailleurs, ce documentaire ne fait absolument aucune allusion à l'espèce humaine qui vit aussi sur le site dit « du Péage-de-Roussillon ».

Un exemple significatif : dans sa première diffusion, une personne disait « en off » que c'était merveilleux de se promener en canoë dans les secteurs réaménagés. Ceci a été supprimé lors des rediffusions : Quelqu'un s'est sans doute aperçu de la boulette, puisque chez nous ce n'est pas possible sous peine d'amende.

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

- Concertation :

Il a fallu quatre ans de courriers et de relances (de 2006 à 2010) pour que notre Association puisse enfin participer au Comité Local de Concertation. En cinq ans, il n'y a eu que deux réunions : ce n'est plus de la concertation, tout juste le minimum d'information.

Il existe un autre moyen : les enquêtes publiques (en 2010 et 2013). Dans la dernière, qui abordait l'augmentation du débit réservé (inférieur à ce qui était prévu) et les différents aménagements des lînes, il était mentionné la création d'une passe à poissons au seuil dit « de Peyraud » et un abaissement de ce seuil.

La réalisation de la passe à poissons est reportée aux calendes grecques (de toute façon, les migrateurs, type aloses, ne sont pas près d'arriver jusque chez nous); quant à l'abaissement du seuil, on en parle plus du tout. Pourtant, il y aurait un grand intérêt à le faire : il y aurait un peu plus de courant entre Sablons et Serrières (on voulait bien revenir à un fleuve « vif et courant » non ?) et il y aurait un impact positif sur la température de l'eau en amont de ce seuil.

La température de l'eau ! Un problème qui aurait été soulevé depuis longtemps s'il y avait eu concertation avec nous : toujours dans le documentaire passé sur Arte, un scientifique survole notre région en hélicoptère, je cite ses paroles : « c'est la première fois qu'on survole le Rhône, on ne s'attendait pas à ça ! », c'est normal, puisque le même scientifique déclare que la température n'était pas considérée jusqu'à présent !!!

Nous, nous connaissons le problème depuis longtemps, autant dans les carrés que dans le Rhône. Quand vous allez à la pêche et que vous avez la chance de prendre une ablette et qu'elle est chaude dans votre main, vous pouvez vous poser des questions. J'en ai fait l'expérience il y a plus de dix ans, alors j'ai fait des mesures : j'ai trouvé jusqu'à 29° pour l'eau du Rhône !! (dans le canal et en amont immédiat du seuil), à cette température les poissons ne se nourrissent plus.

Pour résumer, j'aurais trois principales demandes :

- Réaliser l'abaissement prévu du seuil de Peyraud d'environ trente centimètres. Nous ne voulons plus de vagues promesses non tenues : nous avons connu cela avec la CNR lors de la construction du canal. Avec plus de dix millions d'euros dépensés pour les lînes et autres réaménagements, c'est financièrement accessible.

- Un accès beaucoup plus libre, notamment sur l'emprise de la Réserve de la Platière : on ne peut même pas rejoindre Saint-Pierre-de-Bœuf à Sablons en canoë ou en barque. Nous ne voulons pas d'un sanctuaire inaccessible : la Réserve des Gorges du Verdon reçoit 800 000 visiteurs par an par exemple.

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)

- Une réelle concertation, en tenant compte de leur avis, avec des riverains qui connaissent bien le Rhône pour l'avoir pratiqué bien avant le canal et qui connaissent son histoire.

Le Président, Jean-Claude GIRARDIN

**Sauvons Notre Futur – 22 quai du Rhône – 38550 SABLONS**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – N° 0383002846

☎ 04 74 79 34 04 – ✉ [sauvons-notre-futur@orange.fr](mailto:sauvons-notre-futur@orange.fr)

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)

[Cliquez pour retourner à la page précédente](#)